



## PV ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS

**DU 15 JANVIER 2014  
À L'HÔTEL CRISTAL  
À SAIGNELÉGIER À 20h15**

Présents (comité): Vincent Brêchet, Madeleine Brêchet, Marco Severino, Florian Greppin, Anne-Marie Rérat, Jean-Daniel Bolgiani et Claude Devanthéry.

Liste présences

Assemblée des présidents

Saignelégier le 15 janvier 2014

Club	Nom du représentant	Signature
SMG Bienne	J.F. Wächli	
Volleyboys Bienne	M. Severino	
FSG Courfaivre	Juilliat Cédric	
Sport-Gym Courtételle	Opfinger Ana	
VBC Delémont	Excusé	
VBC Develier		
FSG Avenir Porrentruy		
FS Glovelier	Yveline Girard	
BMV 92	J. Schwyzer	
SFG Crémines Le Cornet	Excusé	
VBC Val Terbi	Murielle Macchi	
Montfaucon Gym Sport	Lydia/Yvette Pizzagalli	
VBC Moutier	Excusé	
VBC La Suze	M. ROTHBACH	
VBC Vendline	Excusé	
VBC Nidau	SVEN TSCHANZ	
VFM	Gogniat Basile	
Péry Volleyball		
VBC Porrentruy	SERGE JUBIN	
CV Rossemaison		
Sixième Set	Excusé	
VBC Tramelan	Aurèle Gerber	

### **1. Echange sur la saison en cours et préparation de la saison 2014-2015**

Après les salutations d'usage, Vincent Brêchet explique que la séance des présidents a été avancée du fait de la présentation de la nouvelle conception de la formation des nouveaux arbitres. Ainsi, il y avait la possibilité de ne convoquer qu'une seule réunion.

La parole est donnée aux présidents de clubs afin qu'ils expriment leur avis sur le déroulement de la saison, essentiellement sur la refonte du calendrier pour les H2.

Aucun président n'est convaincu avec la poursuite de la formule de cette année pour les H2. Trop de problèmes pour recaser les matches (obligation de déplacer des matches déjà fixés pour les autres catégories). La préférence va pour un championnat standard (matches aller-retour) pour les équipes actives. A voir pour les juniors selon le nombre d'inscriptions.

Serge Jubin (VBC Porrentruy) se dit très satisfait de la solution que le comité a proposée pour son **équipe M23 filles** (intégration de l'équipe en D3, (avec certaines contraintes de qualification). Il dit que cette solution pourrait profiter à d'autres équipes juniors dont le potentiel dépasse les performances de leurs adversaires en ligue junior. Vincent Brêchet lui répond que ce que l'on a fait pour les M23 de Porrentruy, peut se faire pour d'autres équipes dans n'importe quelle ligue régionale.

Pour Claude Devanthéry, il y a trop de **changements de matches** cette saison. Depuis l'introduction de la programmation des matches en ligne, les changements sont trop nombreux et trop facilement demandés. Le comité se penchera sur le durcissement de l'acceptation des demandes de changement et sur la reprise d'une programmation faite lors d'une réunion des responsables d'équipes.

**Super samedis** : Certains clubs veulent créer des événements en faisant jouer plusieurs matches le samedi après-midi. Cette façon de programmer est une bonne publicité pour notre sport mais il ne faut pas que cela soit concentré sur les mêmes samedis (au premier tour on a eu un samedi avec 5 matches et le suivant avec 21). Etant donné que bien des arbitres jouent également, il devient quasiment impossible de fournir les arbitres pour les matches des ligues supérieures. Le comité aurait la possibilité de faire renvoyer des matches pour cette raison. Mieux vaut que les grands clubs se concertent pour fixer leurs super samedis.

Il faut aussi penser aux petits clubs, qui pour arranger les grands, doivent finalement placer leurs matches sur leur soir d'entraînement.

Malgré les réticences des joueurs et des arbitres, si la programmation d'un match est fixée le dimanche dans la plage horaire prévue à l'article 25 du RG, les équipes et les arbitres doivent l'accepter.

### **Coupe SVRJS**

Sven Tschanz se dit insatisfait de la programmation des finales de la coupe qui lui a été imposée la saison dernière (suppression des finales pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places.)

Si pour Claude Devanthéry, il n'y a pas de raison de jouer un match ne débouchant sur aucun titre ou médaille, la plupart des représentants des autres clubs sont d'avis que les finales de coupe soient une fête du volley. Il faut que toutes les équipes participantes jouent deux matches. Pour ne pas rallonger, Sven propose des demi-finales et des finales 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> places en 2 sets gagnants.

Cédric Juillerat (FSG Courfaivre) pose la question de l'entrée en vigueur de l'augmentation du prix des licences. Réponse : saison 2014-2015. Est-ce que le comité proposera des championnats avec licences loisirs pour toutes les ligues à l'exception des 2<sup>e</sup> ligues.

Claude Devanthéry répond que dans un état démocratique, même si on n'est pas d'accord avec la décision prise, de plus si celle-ci est très largement majoritaire, on ne peut que s'y soumettre. En dernière ligue (3<sup>e</sup> chez les hommes et 5<sup>e</sup> chez les dames), il existe déjà des équipes loisirs et nous ne refuserons pas d'autres équipes avec ce type de licences.

Restriction : ces équipes ne pourront pas être promues.

Pour répondre au retour qui sera fait dans les régions, Vincent Brêchet annonce que 300'000 francs ont été promis pour l'année 2014 et 600'000 pour 2015 (contrairement à la saison de volley, les comptes de Swiss Volley coïncident avec l'année civile).

Serge Jubin se préoccupe de savoir comment sera répartie cette manne de Swiss Volley : clubs formateurs ? diminution des finances d'inscription des équipes juniors ? subventions à des activités particulières ?

Serge Jubin demande une égalité de traitement pour les M23 inter. Tournoi qualificatifs (2 sets gagnants) avec 1 seul arbitre chez les garçons ; matches en 3 sets gagnants avec 2 arbitres chez les filles ; finance d'inscription chez les garçons mais pas chez les filles.

## ***2. Présentation du logiciel de formation des arbitres (E Learning Tool)***

Comme annoncé lors de la séance des présidents du 11 septembre dernier, SVRJS n'a pas pu recruter une personne responsable pour la formation des arbitres. Swiss Volley nous a proposé un logiciel consultable en ligne au moyen d'un accès par login. Le comité a décidé d'acheter cette licence. Ce logiciel permettra à tous les licenciés de SVRJS d'obtenir un code d'accès et les candidats arbitres pourront s'entraîner à domicile déjà dans le courant de la saison.

Claude Devanthéry présente un Power Point préparé par Florian Greppin concernant la procédure à suivre pour demander un accès (login) au logiciel. Il présente également les différents chapitres contenus dans le programme. Il explique que l'on peut passer des tests sur chacun des chapitres. Ces tests peuvent être répétés autant de fois que l'on veut et voir les progrès que l'on fait. Il existe également un test final mais celui-ci n'est exécutable qu'une seule fois.

Dès le 16 janvier, tous les volleyeurs de la région (également les dirigeants et les licenciés en loisirs) peuvent demander un code d'accès. Leur demande sera exécutée dans un délai maximum de 72 heures.

A la question de savoir si le test final validera la réussite d'un candidat aux examens théoriques, la réponse est non. D'une part on ne peut pas réellement contrôler qui a réalisé le test et d'autre part on pourrait noter sur papier toutes les réponses de tous les tests intermédiaires et réussir ensuite sans problème un sans-faute lors du test final.

### ***Compléments d'informations :***

- La date fixée pour l'inscription définitive des candidats arbitres est au **15 février 2014**.
- Une formation complémentaire sera donnée aux candidats (feuille de match, licences, règles administratives en vigueur dans la région) à une date encore à arrêter.
- Les examens théoriques auront lieu le **25 avril 2014**.  
Cet examen sera préparé par les membres du comité de SVRJS sous le format habituel des examens des années passées.
- La formation et les examens pratiques pour les candidats ayant réussi les examens théoriques se dérouleront en mai-juin dans des lieux décentralisés selon la provenance des candidats et la capacité des clubs à organiser des matches d'entraînement.

Vincent Brêchet répète le souhait du comité en demandant aux représentants des clubs de recruter des candidats :

- qui ont assez de maturité pour assumer cette tâche ;
- qui ont suffisamment de disponibilités pour arbitrer une quinzaine de matches par saison ;
- qui ont envie de progresser, voire de faire carrière, dans leur fonction.

***Tous les documents et les formules de demande de login sont disponibles à partir de la page d'accueil du site de SVRJS.***

Claude Devanthéry précise que les exigences pour réussir les examens seront relevées.

Il dit également que certaines questions sont traduites dans un français approximatif et que le chargement du logiciel peut être lent selon le type de connexion à disposition.

Le prix du logiciel est de 2'500 francs par saison mais le prix du cours de formation restera un forfait de l'ordre de 80 à 100 francs y compris les supports de cours.

Lors de l'assemblée des présidents CRA à laquelle il participera, Vincent Brêchet demandera que le prix du logiciel ne soit pas un forfait par région mais qu'il soit calculé en fonction du nombre des licences de la région.

Pour une bonne utilisation du logiciel, il est souhaitable que les candidats arbitres soient coachés par leurs pairs au sein des clubs.

Mélanie Girard (FS Glovelier) se demande pourquoi il n'y a pas de cours de répétition pratiques obligatoires tous les deux ans. Réponse : seuls les tournois de la Coupe de la Vallée (Glovelier) et le Trophée Jurassien (Porrentruy) sont à notre disposition pour ce genre de cours et une priorité est donnée aux nouveaux arbitres pour qui une participation à l'une de ces deux manifestations est obligatoire.

Vincent Brêchet rappelle que 2014 est une année de renouvellement du comité. Même si on ne sait pas encore si tout le monde continue, il faut absolument une personne pour mettre en route le plan stratégique voté en 2012.

De plus il manque un responsable de la formation des arbitres au sein de la CRA.

Fin de la séance 21h35

La secrétaire : Madeleine Brêchet